L'INFO municipale

Municipalité de Labelle

Volume 24 - Numéro 12
5 décembre 2013

ALLOCUTION DU MAIRE

Bonjour,

L'élection municipale est déjà chose du passé. Merci à tous ceux qui ont exercé leur droit de vote et merci pour la confiance que vous me témoignez ainsi qu'à notre équipe. Avant de vous présenter la situation financière de notre municipalité, je veux attirer votre attention sur le profil financier 2013 de notre municipalité publié par la direction générale des finances du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (www.mamrot.gouv.qc.ca) qui compare les municipalités de notre région et de l'ensemble du Québec. La charge fiscale moyenne des logements à Labelle est de 1386 $, dans la MRC elle est de 1555 $, et dans le Québec de 1869 $.

Je profite de ce moment pour vous souhaiter une très belle période des Fêtes et une bonne année 2014.

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ 2013

Tel que prévu à l'article 955 du Code municipal, le rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité de Labelle a été présenté lors de la séance ordinaire du conseil du 11 novembre 2013.

Situation financière au 31 décembre 2012

Le vérificateur de la Municipalité a confirmé dans son rapport les résultats suivants :

RÉSULTATS FINANCIERS 2012

Revenus	
Fonctionnement	5 554 723 $
Investissement	832 471 $
Charges	5 122 673 $
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice	**1 264 521 $**
Revenus d'investissement	(832 471 $)
Conciliation à des fins fiscale	95 162 $
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	**527 212 $**
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté:	
Excédent au début de l'exercice	184 437 $
Résultat de l'exercice	527 212 $
Affectation de l'exercice	(170 951 $)
Excédent à la fin de l'exercice	**540 698 $**

Situation financière au 31 décembre 2013

Quant aux résultats de l'exercice 2013 selon les données financières au 31 octobre 2013 nous prévoyons atteindre l'équilibre budgétaire.

Plan triennal d'immobilisation 2013-2014-2015 (comprenant les réalisations anticipées au 31 décembre 2013) :

	au 2013-12-31	2013	2014	2015
Administration	3 961 $	6 800 $	3 500 $	153 500 $
Incendie	20 000 $	16 800 $	18 000 $	20 200 $
Travaux publics	181 586 $	130 000 $	1 120 00 $	460 800 $
Hygiène du milieu	8 959 $	117 950 $	0 $	0 $
Urbanisme et développement	49 221 $	15 000 $	200 000 $	0 $
Loisirs et culture	185 686 $	119 010 $	0 $	0 $
Total	**459 413 $**	**405 560 $**	**1 341 500 $**	**634 500 $**

Traitement des élus municipaux (rémunération et allocation de dépenses des élus pour l'année 2013) :

Maire	Municipalité	Rémunération	17 318.88 $	**25 978.32 $**
		Allocation de dépenses	8 659.44 $	
	MRC des Laurentides	Rémunération	1 979.16 $	**2 968.80 $**
		Allocation de dépenses	989.64 $	
Conseillers	Municipalité	Rémunération	5 772.96 $	**8 659.44 $**
		Allocation de dépenses	2 886.48 $	

Liste des contrats de 25 000 $ et plus

Conformément à l'article 955 du Code, je dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 $ que la Municipalité a conclu depuis le 13 novembre 2012 et le 11 novembre 2013. Je dépose également une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 $ conclus au cours de la même période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 $.

Principales réalisations de 2013:

Administration, finance et gestion des ressources humaines

- Restructuration du site Internet de la Municipalité et création d'une page Facebook pour la Municipalité, rendant la communication avec les citoyens beaucoup plus efficace;
- Poursuite de l'aide financière conjointe avec d'autres partenaires pour le maintien de médecins à Labelle;
- Supervision des travaux d'aménagement réalisés dans le centre du village sous la responsabilité du ministère des Transports;
- Adoption d'un nouveau règlement précisant les règles concernant la réserve financière pour la flotte de véhicules de la Municipalité et prolongeant sa durée;

Sécurité publique

- Mise à jour du Plan de mesures d'urgence de la Municipalité ;
- Implantation du programme « Opération Œil de lynx » en collaboration avec la Sûreté du Québec afin de limiter les introductions par effraction;
- Démarches auprès du ministre de la Santé et des services sociaux et rencontres avec l'Agence de la Santé et des services sociaux pour le maintien des services ambulanciers à Labelle;
- Installation de numéros civiques dans le secteur du lac Labelle, projet qui sera étendu au reste de la Municipalité dans les années à venir.

Travaux publics

- Réfection du pavage sur le boul. du Curé-Labelle (anciennement chemin Nantel) dans le cadre de la subvention pour l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal du MTQ;
- Conclusion d'un nouveau contrat de déneigement pour le secteur du lac Labelle pour une durée de 5 ans à un coût inférieur au précédent contrat;

Urbanisme, environnement et développement

- Embauche d'un inspecteur en environnement pour une 4e année;
- Mise sur pied d'une patrouille environnementale (embauche de 2 étudiants) qui a sillonné la Municipalité au cours de l'été afin d'informer les citoyens et de les sensibiliser à l'importance de la récupération et autres pratiques environnementales;
- Acquisition et installation de 4 conteneurs semi-enfouis sur le chemin des Gélinottes dont la totalité des coûts sera assumée par la MRC dans le cadre d'un projet pilote;
- Réalisation de panneaux d'affichage pour les divers commerces et activités de la Municipalité avec un tout nouveau concept original élaboré en collaboration avec la Chambre de commerce de Labelle;
- Participation aux activités des organismes de bassin versant (PROMA et Rivière Rouge, Petite-Nation et Saumon);

Loisirs, tourisme et famille

- Réfection des terrains de tennis grâce à une aide financière obtenue dans le cadre du Pacte rural;
- Obtention d'une aide financière pour la réfection du Centre communautaire et l'installation d'un dôme sur la patinoire extérieure, ce qui a amené à la réalisation d'appels d'offres pour la confection des plans et devis et la surveillance des travaux qui devront avoir lieu en 2014;
- Obtention d'une aide financière pour le remplacement des bandes de la patinoire extérieure et octroi d'un contrat à cet effet;
- Participation au Marathon de la Rouge qui s'est tenu le 13 octobre 2013 et qui a connu un grand succès;
- Accueil de la Tournée Mission Santé qui visait à promouvoir les saines habitudes de vie chez les 50 ans et +. Près de 200 personnes présentes le 29 août 2013;
- Implantation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques en collaboration avec la Caisse Desjardins de la Rouge;

- Embauche d'une ressource pour la reconduction de l'accréditation de la Municipalité au Programme Village-relais du ministère des Transports du Québec;
- Conclusion d'une entente avec la SEPAQ relative à l'émission d'une série de cartes annuelles personnalisée « Parc national du Mont-Tremblant – partenariat Labelle » aux résidents de la Municipalité pour leur permettre d'accéder au Parc gratuitement. Cette carte comporte également des avantages particuliers au niveau des services offerts au Parc.

Bibliothèque et culture

- Adoption d'un nouveau règlement relatif à la bibliothèque qui a pour but de favoriser une saine gestion de la bibliothèque municipale et de préciser les modalités de protection et de contrôle de l'utilisation des ressources documentaires et physiques et d'assurer aux usagers de la bibliothèque un accès équitable à l'ensemble des ressources et des services;
- Amélioration de la collection locale de la bibliothèque;
- Amélioration du décor du coin jeune afin de le rendre plus confortable et attrayant;
- Amélioration de l'offre d'activités et d'animation pour les jeunes et les adultes.

Les principales orientations 2014 :

- Installation d'un dôme sur la patinoire extérieure et rénovation du centre communautaire;
- Révision du plan d'urbanisme et la réglementation en fonction du contournement de la route 117;
- Amélioration du cadre bâti par la mise sur pied d'un programme d'amélioration des façades;
- Amélioration de l'apparence du village par une participation collective aux Fleurons du Québec;
- Construction, remplacement et élargissement de trottoirs sur la rue de l'Église dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Municipalité amie des aînés;
- Remplacement de 176 mètres linéaires de conduites d'aqueduc sur le rue Allard dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec Municipalité;
- Poursuite de l'aménagement du noyau villageois en lien avec le contournement;
- Préparation et mise en œuvre d'un plan d'action pour assurer le suivi du plan d'ensemble du parc des Cheminots;
- Poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions de la politique familiale et de la démarche Municipalité amie des aînés;
- Continuité et amélioration de la protection de l'environnement, particulièrement des lacs;
- Aménagement d'un nouveau bureau d'accueil touristique au Parc Réné-Lévesque;
- Amélioration de la programmation des activités culturelles;
- Poursuite du programme d'implantation de quartiers blancs;
- Poursuite de l'installation des numéros civiques dans les secteurs extérieurs au noyau villageois;
- Poursuite des démarches pour que le circuit IRONMAN passe par Labelle;
  Demeurer à l'écoute des citoyennes et citoyens de Labelle.

Le budget de fonctionnement 2014, les principaux projets ainsi que le programme triennal d'immobilisation seront adoptés lors de la séance extraordinaire qui se tiendra le 16 décembre prochain.

Je vous remercie et vous assure de ma disponibilité et de ma collaboration ainsi que de celle de la conseillère et des conseillers.

Le maire, Gilbert Brassard

HORAIRE DES FÊTES DES DIFFÉRENTS SERVICES
Hôtel de ville et bibliothèque municipale

Veuillez noter que les bureaux municipaux ainsi que la bibliothèque Lancia-Monette seront fermés du **24 décembre 2013 au 2 janvier 2014** inclusivement. Nous serons de retour le vendredi 3 janvier 2014 avec l'horaire normal des heures de bureau.

DATES DE TOMBÉE DES PROCHAINES ÉDITIONS

Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée	17 janvier 2014
Date de parution	6 février 2014

Prenez note que suite à la parution de l'Info municipale du mois de décembre, la prochaine édition paraîtra le **6 février 2014**.

ASSERMENTATION DES ÉLUS

Les candidats élus devant prêter serment dans les 30 jours suivant leur élection, les conseillers, qui ont été élus sans opposition le 4 octobre 2013, ont été assermentés le 16 octobre 2013.

Pour ce qui est du maire, celui-ci a été assermenté devant les citoyens présents juste avant le début de la séance ordinaire du conseil du 11 novembre 2013.

Ainsi, le conseil en poste pour les 4 prochaines années est le même que celui avant l'élection, soit :

M. Gilbert Brassard, maire

M. Claude Nantel, conseiller au siège numéro 1
M. Claude Labonté, conseiller au siège numéro 2
M. Patrice Charette, conseiller au siège numéro 3
Mme Nadia Masse, conseillère au siège numéro 4
M. Robert Bergeron, conseiller au siège numéro 5
M. Michel Lefebvre, conseiller au siège numéro 6

SUIVI DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 16 ET DU 31 OCTOBRE 2013

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors des séances extraordinaires du 16 et du 31 octobre 2013.

Suite au résultat de l'appel d'offres numéro 2013-11 relatif à la réalisation de travaux de pavage d'une section du boul. Curé-Labelle (anciennement chemin Nantel) sur une longueur de 820 mètres, le contrat a été octroyé à Asphalte Bélanger inc., pour une somme de 84 089,20 $ plus les taxes et les sommes nécessaires seront prises à même le fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques relatif aux carrières et sablières, ainsi que l'aide financière octroyée dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Suite au résultat de l'appel d'offres numéro 2013-07 relatif à la fourniture et l'installation d'un dôme de 100' X 200' pour recouvrir la patinoire extérieure, celles-ci étant nettement au-dessus de ce qui avait été estimé par la Municipalité, ont toutes été rejetées. Un nouvel appel d'offres devra être réalisé pour un dôme de 90' X 100' qui coûte nettement moins cher et qui demeure conforme aux besoins de la Municipalité.

Aussi, suite au résultat de l'appel d'offres numéro 2013-12 relatif à la fourniture et l'installation de conteneurs semi-enfouis pour les matières résiduelles à l'intersection du chemin des Gélinottes et du chemin du Lac-Baptiste, un contrat a été accordé à la compagnie 9077-2146 Québec inc. (Gaston et Martin Sauriol excavation), pour la somme de 33 150 $ plus les taxes. Cette dépense sera subventionnée par un programme de la MRC des Laurentides.

Enfin, étant donné que la firme d'ingénieurs ayant été retenue pour la réalisation des plans et devis et pour la surveillance des travaux de rénovation du centre communautaire a fait parvenir à la Municipalité, en date du 15 octobre 2013, un avis de délaissement de contrat dans lequel ils mentionnaient qu'ils étaient dans l'impossibilité de mener à terme le contrat conclu avec la Municipalité, l'entreprise ayant fermé ses portes pour cause de faillite, un nouvel appel d'offres à cet effet a dû être autorisé.

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 11 NOVEMBRE 2013

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue 11 novembre 2013.

Appels d'offres et contrats

Suite au résultat de l'appel d'offres numéro 2013-09 relatif à la fourniture et à l'installation de bandes de patinoires, il a été résolu de retenir les services de OMNI-TECH Sports pour la fourniture et l'installation de bandes de patinoire de 76' X 176', au coût de 57 378,63 $, plus les taxes, et que cette soit payée à 50% par la subvention obtenue à cet effet dans le cadre du FAIC (Fonds d'Amélioration de l'Infrastructure Communautaire) et à 50% par l'excédent accumulé non affecté de la Municipalité.

Administration, finances et ressources humaines

Le maire a présenté son rapport sur la situation financière de la Municipalité. Vous pouvez le lire intégralement dans la présente version de l'Info municipale.

Il a été résolu d'adhérer au programme d'assurance pour les organismes à but non lucratif de l'Union des municipalités du Québec et de permettre aux organismes reconnus par la municipalité de faire une demande de couverture d'assurance à travers ce programme.

Conformément aux articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le maire, M. Gilbert Brassard, ainsi que les conseillers Robert Bergeron, Patrice Charette, Claude Labonté, Michel Lefebvre, Claude Nantel et la conseillère Nadia Masse ont déposé leur formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

Urbanisme et environnement

La Municipalité a donné son aval pour la vente, par la MRC, d'une partie du lot 31-P, rang F, dans le canton de Labelle au propriétaire situé au 11885, chemin Chadrofer, sur le lot 45, rang F, du canton de Labelle.

Le conseil a également accepté les demandes suivantes :

- La dérogation mineure numéro 2013-023 de 4,31 mètres avec la marge latérale pour la transformation d'un garage annexé en bâtiment, sur le lot 10B-P, rang B, dans le canton de Joly, situé au 105, chemin Valiquette (1122-07-5960);
- La demande de dérogation mineure numéro 2013-027 de 60 cm pour la reconstruction d'une galerie dans la bande de protection riveraine et une dérogation de 90 centimètres pour la construction d'un patio dans la bande de protection riveraine, sur le lot 168, rang F, dans le canton de Labelle, situé au 17423, Rive Ouest du Lac Labelle (9714-98-8646);
- La demande de dérogation mineure numéro 2013-028 de 60 cm pour l'agrandissement du bâtiment principal dans la bande de 20 mètres du lac, sur le lot 105, rang F, dans le canton de Labelle, situé au 14377, chemin Chadrofer (9816-76-3549;
- La demande de dérogation mineure numéro 2013-030 de 72 centimètres avec la marge avant pour l'implantation du bâtiment principal, sur les lots 17-74 et 17-75, du cadastre du Village, situé au 141 à 145, rue l'Allier (1027-10-4770);
- La demande de dérogation mineure numéro 2013-031 de 20 centimètres pour la construction d'une galerie dans la rive et de 3% sur le coefficient d'occupation du sol, sur le lot 32C-6, rang A, dans le canton de Labelle, situé au 13080, chemin du Lac-Labelle, en refusant toutefois la dérogation dans la rive pour l'escalier et de l'aménager en parallèle avec la section d'escalier plus élevée;
- La demande de lotissement et de dérogation mineure numéro 2013-033 concernant un lotissement de 6 terrains et une dérogation de 92 centimètres sur la profondeur d'un terrain, de 3060,4 mètres carrés (pour un accès au lac) en refusant toutefois une dérogation pour un autre accès au lac et une autre pour une construction à 10 mètres d'un ruisseau, le Le tout sur les lots 13A-P et 14A-P, rang 01, dans le canton de La Minerve, situé sur chemin du Lac-Labelle;
- La demande de dérogation mineure et de PIIA numéro 2013-034 de 5 mètres avec la marge avant et de 5,4 mètres avec la marge latérale droite pour l'implantation d'une remorque de concession ou de chantier pour servir de la nourriture. Cependant, le requérant devra modifié la couleur présentée pour le plan d'implantation et d'intégration architecturale secteur Boulevard du Curé-Labelle en choisissant une couleur qui s'intégrera avec l'autre bâtiment sur le terrain et d'avoir un autre type de revêtement extérieur que la tôle, tel que le bois, le tout sur la propriété du 6415, boulevard du Curé-Labelle (lot 4-P du cadastre du village).

Et refusé, la demande de dérogation mineure numéro 2013-029 afin de construire une galerie dans la rive de 30 pi 4 po de large par 6 pi de profondeur, sur le lot 100, rang J, dans le canton de Labelle, situé au 18642, chemin du Lac-Labelle.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors des séances extraordinaires d'octobre et de la séance ordinaire de novembre 2013.

Veuillez prendre que la prochaine séance ordinaire aura lieu le **16 décembre 2013.**

****

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « affaires municipales » du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca/. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE POUR L'ASSEMBLÉE DU MOIS DE DÉCEMBRE

À la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 16 décembre 2013, quatre dérogations mineures seront à l'ordre du jour :

- Demande #2013-040 : Une dérogation de 3,1% sur le coefficient d'occupation du sol pour la construction d'un garage, sur le lot 3-15, rang 01, dans le canton de La Minerve, situé au 9588, chemin du Lac-Labelle;
- Demande #2013-041 : Une dérogation mineure de 50 cm pour l'agrandissement du bâtiment principal dans la bande de protection riveraine et de 4,36 mètres d'une remise situé dans la bande de protection riveraine, sur le lot 207, rang F, dans le canton de Labelle, situé au 23, chemin de la Rivière-Maskinongé;
- Demande #2013-042 : Une dérogation mineure de 59 cm avec la marge latérale droite et un empiètement dans la bande de protection riveraine pour un garage, sur les lots 14-P et 14-7, dans le cadastre du village, situé au 112, rue de l'Église;
- Demande #2013-043 : Une dérogation de 2,41 mètres afin d'agrandir le bâtiment principal dans la bande de protection riveraine et sur le coefficient d'occupation du sol de 0,75%, sur le lot 5, rang O, dans le canton de Joly, situé au 1268, chemin du Lac-Gervais;

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogation mineure.

La Municipalité est fière de souligner le prix remporté par :

La Gare, auberge, restaurant, bar,

lors du Gala de la Chambre de commerce de Mont-Tremblant, le 9 novembre dernier. En effet, ce charmant établissement s'est vu mériter le prix de **L'entreprise en démarrage.** La Gare s'est démarquée face à plusieurs nominés et leur fierté était très palpable lors du gala. Bravo encore une fois, nous sommes fiers du rayonnement que vous apportez à notre communauté et vos efforts ont été récompensés!

Longue vie!

ACTIVITÉS AQUATIQUES
à la piscine municipale de Labelle

Session hiver 2014

Début des bains libres et des cours :
Lundi 6 janvier 2014

Fin des cours :
Dimanche 16 mars

Inscriptions
Résidants de Labelle :
17 décembre 2013, de 16 h à 20 h
Tous :
18 et 19 décembre 2013, de 16 h à 20 h

PISCINE DE LABELLE

29, rue du Couvent, Municipalité de Labelle
Renseignements : 819 681-3371, poste 5014
www.municipalite.labelle.qc.ca
Onglets « Loisirs et culture » et « Piscine »

Horaire des bains libres*

Bain libre	Jour	Heure
Familles	Mardi et jeudi	11 h 00 à 12 h 00
	Samedi	14 h 30 à 16 h 00
	Dimanche	14 h 30 à 16 h 00
Adultes	Lundi, mardi, mercredi et jeudi	12 h 00 à 13 h 00
	Lundi et mercredi	19 h 00 à 20 h 00
Ados (12 à 17 ans)	Lundi	18 h 00 à 19 h 00
Nouveau — Bain détente (55 ans et plus)	Lundi	14 h 00 à 15 h 00

* *Horaire sujet à changement.*

À SURVEILLER!
Semaine de relâche, du 3 au 7 mars 2014
Bains libres et activités spéciales seront ajoutés.
Consultez le site Internet ou nos babillards.

Tarification* (taxes incluses)

Entrée individuelle	
Enfant (15 ans et moins)	2,40 $
Adulte (16 ans et plus)	3,50 $
Abonnement annuel	
Enfant (15 ans et moins)	70,00 $
Adulte (16 ans et plus)	105,05 $
Famille (4 personnes)	231,30 $
Abonnement à 15 bains (pour le prix de 10)	
Enfant (15 ans et moins)	23,10 $
Adulte (16 ans et plus)	35,05 $
Famille (4 personnes)	80,90 $

* *Tarification sujette à changement.*

Bonnet de bain OBLIGATOIRE
Possibilité d'achat sur place
Latex 3 $ — Lycra 6 $ — Silicone 8 $

Horaire des cours - Session de 10 semaines

Cours	Jour	Heure	Tarif résidant	Tarif non-résidant
Durée de 40 minutes • Enfants				
Oursin, Hippocampe, Pingouin	Lundi Samedi Dimanche	09 h 00 09 h 30 08 h 30	57,50 $	62,50 $
Marsouin	Lundi Samedi Dimanche	09 h 00 10 h 15 09 h 15		
Dauphin	Lundi Samedi Dimanche	09 h 45 11 h 00 10 h 00		
Beluga	Lundi Samedi	09 h 45 11 h 00		
Otarie	Samedi Dimanche	11 h 45 10 h 45		
Dragon de mer	Lundi Samedi	13 h 00 11 h 45		
Pré-junior	Lundi Samedi	13 h 00 12 h 30		
Durée de 55 minutes • Enfants et ados				
Junior 1 et 2	Mercredi Dimanche	16 h 00 12 h 00	68,00 $	75,00 $
Junior 3 et 4	Mercredi Dimanche	16 h 00 12 h 00		
Junior 5 et 6	Dimanche Mercredi	13 h 00 17 h 00		
Junior 7 et 8	Dimanche Mercredi	13 h 00 17 h 00		
Junior 9 et 10	Mercredi Samedi	17 h 00 13 h 15		
Cours de mise en forme aquatique Durée de 55 minutes • Adultes				
Entraînement supervisé	Mardi	18 h 00	1 fois/sem. 68,00 $ 2 fois/sem. 136,00 $	75,00 $ 150,00 $
Aquamusculation	Lundi Jeudi	16 h 30 16 h 30		
Aquacardio	Mercredi	18 h 00	1 fois/sem. 88,00 $	98,00 $
Aquadouceur	Mardi Jeudi	10 h 00 10 h 00	2 fois/sem. 123,00 $	138,00 $
Aquajogging	Jeudi	18 h 00	3 fois/sem. 161,00 $	180,00 $
Aquaforme prénatal	Mardi Jeudi	14 h 00 14 h 00		
Aquaforme postnatal (avec bébé)	Lundi Mercredi	11 h 00 11 h 00	1 fois/sem. 93,00 $ 2 fois/sem. 129,00 $	104,00 $ 145,00 $

Cours de formation

Croix de bronze
(Préalable : Médaille de bronze)
Dimanche, de 15 h à 19 h 30

Tarif résidant : 227,50 $ — Tarif non-résidant : 255,00 $

Premiers soins – Général
(DEA et choc anaphylactique)
FIN MARS OU DÉBUT AVRIL
Samedi et dimanche, de 8 h à 18 h

Tarif résidant : 118,50 $ — Tarif non-résidant : 128,00 $

Gardiens avertis
(Manuel inclus)
(Préalable : avoir 11 ans)
Lundis 17 et 24 mars 2014, de 16 h 30 à 20 h 30

Tarif résidant : 43,10 $ — Tarif non-résidant : 46,00 $

Locations
à partir de 58,50 $/h
Possibilité de louer la piscine pour une fête d'enfants (avec thématique) ou pour tout autre événement.

Nouveau!
Le temps ne vous permet pas de vous joindre à l'un de nos cours? Un programme personnalisé de mise en forme vous intéresse? Renseignez-vous!

Cours à l'unité
(s'il reste de la place)

Résidant :	14,65 $ /55 min.
Non-résidant :	18,25 $ /55 min.

Service de l'urbanisme et de l'environnement

Ginette Cormier, secrétaire, poste 5001, Martin Ouimet, inspecteur en environnement, poste 5031
Maryse Trudel, directrice adjointe, poste 5008, Marc Blaquière, directeur, poste 5007

****

Récupération des arbres de Noël

La Municipalité vous offre encore cette année l'opportunité de récupérer votre arbre de Noël afin qu'il puisse être mis en copeaux et composté à la Régie inter-municipale des déchets de la Rouge. Se départir intelligemment de son arbre de Noël est un geste éco-responsable puisqu'ils peuvent être recyclés.

L'opération de récupération des arbres de Noël se tiendra du 6 au 10 janvier 2014, au garage municipal situé au 8565 Boul. Curé-Labelle.

IMPORTANT : Assurez-vous qu'aucune décoration ne soit encore dans l'arbre.

DU 6 AU 10 JANVIER

FAITES UN CADEAU À L'ENVIRONNEMENT,
RAPPORTEZ VOTRE ARBRE DE NOËL

BIBLIOTHÈQUE LANCIA-MONETTE
819-681-3371, poste 5021

Heures d'ouverture :
Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi : 9 h à 12 h 30

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le personnel de la bibliothèque au 819 681-3371, poste 5021 ou par courriel : **biblio@municipalite.labelle.qc.ca**

Vous pouvez également consulter notre page web : www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/labelle

Fraîchement arrivés sur nos tablettes

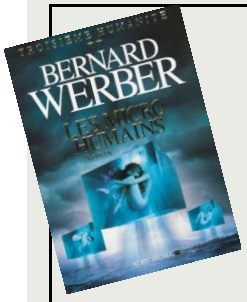

Auteur : Werber, Bernard
Titre : Les micro-humains

Composée de chercheurs et de militaires, la société française Pygmée Prod commercialise les services d'une nouvelle raced'humains créée de toute pièce : les Emachs, des femmes et des hommes ne dépassant pas 17 cm. Ces êtres réduits servent la planète entière à diverses tâches et leur petite taille et leur minutie font des merveilles. Un fait sordide vient tout bouleverser.

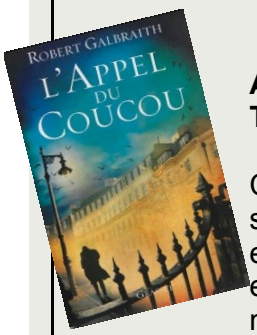

Auteur : Galbraith, Robert.
Titre : L'appel du coucou

Cormoran Strike, ancien soldat blessé en Afghanistan et devenu détective privé, enquête sur le suicide d'un mannequin.

Auteur : Pilote, Marcia
Titre : La vie comme je l'aime : La cinquième saison

Dans le tourbillon de notre vie familiale, amoureuse, professionnelle et sociale, on a souvent de la difficulté à prendre du temps pour soi, à vivre la vie comme on l'aime à chaque jour. Pourquoi ne pas commencer avec ces chroniques ? À travers ces pages, ces tranches de vie que j'avais envie de partager avec vous, j'espère vous faire rire, pleurer et réfléchir. Pour le plaisir de prendre du temps ensemble, en tête-à-tête, parce que la vie passe si vite !

Auteur : Jonasson, Jonas
Titre : L'analphabète qui savait compter

Née à Soweto pendant l'apartheid, N. Mayeki commence à travailler à 5 ans, devient orpheline à 10 et est renversée par une voiture à 15. Tout semble la vouer à mener une existence de dur labeur et à mourir dans l'indifférence générale. Mais c'est sous-estimer le destin et le fait qu'elle est une analphabète qui sait compter...

LE PARE-FEU DU CHEF

Soyez pile à l'heure
vérifiez vos avertisseurs de fumée

(Labelle), Novembre 2013. — Le service de sécurité incendie de Labelle, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invite à profiter du changement d'heure de dimanche le 3 novembre dernier pour vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin, remplacer la pile. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il vous suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Si votre appareil est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si elle a bien reçu le signal.

Des points importants à retenir :

- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et, idéalement, dans chaque chambre à coucher.
- Installez des avertisseurs de fumée dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond.
- S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le.
- **Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans**. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le.
- Si vous êtes locataire, **votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée**; toutefois, **vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin.**

Pour plus de renseignements sur l'avertisseur de fumée et votre sécurité, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie et visitez le www.securitepublique.gouv.qc.ca.

Durant la semaine de prévention qui a eu lieu du 6 au 12 octobre dernier et où l'on vous demandait de pratiquer votre évacuation en famille, plusieurs familles se sont incrites. Le service a donc choisi trois familles qui ont reçu la visite des pompiers pour pratiquer leur évacuation.

Pour les remercier, le service d'incendie a remis, un extincteur, un avertisseur de fumée et un détecteur de monoxyde de carbone, pour leur résidence. Nous avons été très satisfaits des résultats, et voici les photos de nos heureux gagnants.

Le pompier Cédilote, le gagnant Samuel Ralph, et le pompier Clot

Le capitaine De la Chevrotière, le gagnant Sacha Sturgeon, le pompier Therrien

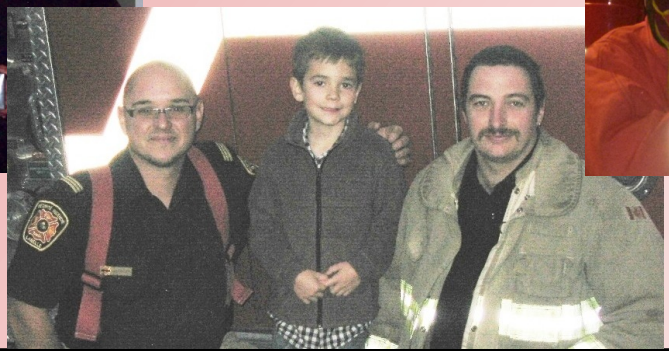

Le directeur-adj Bédard, la gagnante Vicky Rancourt, et le pompier Vézina.

LE PARE-FEU DU CHEF

Ne laissez pas le feu gâcher votre temps des Fêtes!

(Labelle), décembre 2013. — Les risques d'incendies demeurent présents, même durant la période des fêtes. Les pompiers de votre service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous rappellent l'importance d'être vigilant en vous réitérant quelques conseils pour assurer votre sécurité et celle de vos proches.

L'avertisseur de fumée

- ☐ Vérifiez le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée. Si celui-ci est défectueux ou qu'il est installé depuis plus de 10 ans, remplacez-le.

Le sapin de Noël naturel

- ☐ Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement;
- ☐ Installez-le à une distance d'au moins un mètre de toute source de chaleur, telle qu'une plinthe électrique ou un foyer;
- ☐ Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours;
- ☐ Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous allez au lit.

Les lumières décoratives

- ☐ Utilisez des lumières décoratives homologuées CSA ou ULC;
- ☐ Pour vos décorations extérieures, installez des lumières décoratives conçues pour l'extérieur;
- ☐ Utilisez des guirlandes de lumières en bonne condition, non fendillées et non séchées;
- ☐ Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant et n'utilisez jamais des clous ou des punaises.

Les chandelles

- ☐ Allumez et placez vos chandelles loin des rideaux ou de tout autre objet inflammable;
- ☐ Ne laissez jamais vos chandelles allumées sans surveillance;
- ☐ Assurez-vous que vos chandeliers sont résistants au feu et que leur base est stable;
- ☐ Rangez les allumettes et les briquets dans un endroit hors de la portée des enfants.

Pour obtenir plus d'information sur les mesures à prendre pour se protéger des incendies pendant la période des Fêtes, visitez le site www.securitepublique.gouv.qc.ca à la section *Sécurité incendie*.

Votre service de sécurité incendie de Labelle et le ministère de la Sécurité publique vous souhaite un joyeux temps des Fêtes.

SERVICE DES LOISIRS ET DU TOURISME

Belinda Proulx, directrice
819-681-3371, poste 5009

Parce que la Municipalité se voit obligée de retourner en appel d'offres pour les services en ingénierie concernant les rénovations au centre communautaire, le gymnase est donc accessible pour les locations.

Pour tous ceux et celles qui désirent louer cette grande salle, il est possible de le faire jusqu'au mois de mars 2014.

Il suffit d'appeler Ginette Cormier au 819 681-3371 poste 5001.

N'oubliez pas qu'en louant une de nos salles, vous vous engagez à respecter la politique de location, qui est disponible à nos bureaux et sur notre site Internet. Cette politique détaille les responsabilités du locataire et les règles de fonctionnement propres à chacune des salles. Il est de votre devoir d'en prendre connaissance.

Aussi, une programmation de cours de natation sera offerte tout l'hiver. Surveillez la présente Info municipale pour tous les détails et les journées d'inscriptions!

819 681-3371 poste 5014.

La Municipalité est à la recherche de deux nouveaux membres au comité consultatif d'urbanisme. Ce comité est chargé de faire des recommandations au conseil municipal sur plusieurs dossiers en matière d'urbanisme qui touchent, entre autres, les dérogations mineures, les demandes de plan d'implantation et d'intégration architecturale, les nouveaux projets immobiliers, les nouvelles rues, les projets de modification de la réglementation d'urbanisme, etc.

Le comité se réunit environ une fois par mois et les réunions ont lieu entre le lundi et le mercredi à 19h. Il s'agit d'un travail bénévole, mais une indemnisation est allouée pour le déplacement à la fin de l'année. Les postes sont ouverts à tous.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec M. Marc Blaquière au 819-681-3371, poste 5007. Pour déposer votre candidature, vous pouvez l'envoyer par courriel au mblaquiere@municipalite.labelle.qc.ca, par télécopieur au 819-686-3820 ou par la poste au 1, rue du Pont à Labelle, J0T 1H0 au soin de Marc Blaquière *au plus tard le 10 janvier 2014 à 16h30*.

Municipalité de Labelle

Comité consultatif d'urbanisme

Postes vacants

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

ÉCOLE LE TREMPLIN

Le souper spaghetti de La Fondation de l'école Le Tremplin …. UN FRANC SUCCÈS!

515 personnes ont acheté leurs billets pour venir au souper. C'est un record pour cette activité. Tout le monde s'est régalé.

Des billets ont été vendus pendant le souper pour pouvoir gagner des prix comme une journée au spa de Mont-Tremblant, un changement d'huile, 25 dollars pour un repas à la Gare et encore plus.

Un montant de 7 911$ a été amassé pour la Fondation de l'école Le Tremplin! BRAVO!

Il a eu beaucoup de commanditaires qui ont contribué à ce succès. Nous les remercions sincèrement.
Merci aux membres de la Fondation, aux enseignantes et aux parents qui ont contribué à ce succès.

À la prochaine fois.
Merci beaucoup d'avoir participé.

Zachary Moreau et Frédérik Moreau Therrien
5ième année, École Le Trempin

La fête de l'Halloween à l'école Le Tremplin

Le 31 octobre, à l'école le Tremplin, nous avons fêté l'halloween en grand nombre. Parents,enfants et membres du personnel étaient au rendez-vous. Nous avons débuté la fête en après-midi avec une chasse aux trésors dans l'école. Les enfants et les adultes étaient déguisés pour fêter. Il y avait un buffet à partager et de la musique dans le gymnase pour danser. La fête était très amusante.

On remercie sincèrement le comité Parentraide! Grâce à eux, nous avons eu cette belle fête.

Lorie Gordon, 5ième année

OPÉRATION NEZ-ROUGE MONT-TREMBLANT

Les bénévoles pourront faire du raccompagnement soit à Rivière-Rouge ou à Mont-Tremblant ou les deux places s'ils veulent changer un peu.

Nous serons ouverts à partir de 21h jusqu'à 3h30 pour répondre au téléphone.

Pour toutes demandes de renseignements supplémentaires, on appelle au 819-717-1411.

Nous avons toujours besoin de bénévoles, et ce, pour tous les soirs! N'hésitez pas!

DÉCEMBRE 2013						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

CHAMBRE DE COMMERCE DE LABELLE

Le mot du président

Chers membres,

C'est avec plaisir que nous vous informons de l'évolution des projets en cours:

- **Bienvenue à tous les gens d'affaires de Labelle**

5@7 Réseautage et conférence

Lundi le 9 décembre 2013
Au Kayak Café, Labelle

Conférenciers invités: Diane Gingras et Robert Boivin
"Le réseautage d'affaires"

Entrée gratuite, cocktail et bouchées inclus
Gracieuseté de la Chambre de commerce de Labelle

Aussi, **lancement officiel de notre nouveau logo!**

- La dernière rencontre du **Comité Action 117** prévue à l'entente conclue avec la Chambre de Commerce de Labelle, la Municipalité, le CLD des Laurentides et Emploi Québec se tiendra le 11 décembre prochain. Après avoir recueilli l'opinion et la vision des entreprises de Labelle au cours des derniers mois, les résultats de cette enquête seront reflétés dans le plan d'action quinquennal.

Au cours de nombreuses rencontres depuis près d'un an, les membres du Comité Plan d'Action de la Chambre de commerce ont étudié les diverses offres: commerciale, touristique, industriel léger, villégiature et résidentiel et ont présenté leurs observations lors des réunions mensuelles du Comité Action 117.

Une session spéciale de travail s'est tenue le 18 novembre afin d'établir le plan d'action stratégique en collaboration avec la Municipalité, pour établir un plan stratégique, dans une vision commune des priorités et des actions à être mises de l'avant.

- Le **Comité guide touristique** s'est rencontré le 9 novembre afin de débuter les démarches pour la création de l'édition 2014.
- Nous vous souhaitons un heureux temps des Fêtes et un immense succès dans tous vos projets!

Suivez-nous sur Facebook!

Courriel: info@cclabelle.com
Site internet: www.cclabelle.com
Tél. : 819-717-3582

FONDATION DE L'ÉCOLE LE TREMPLIN ET COMITÉ PARENTRAIDE

La Fondation de l'école fera une collecte de contenants consignés, le samedi 11 janvier prochain de 10h à 14h.

Voilà une belle occasion de faire d'une pierre deux coups… En plus de ramasser des fonds pour les différentes activités culturelles, **c'est écologique !**

Vous voulez nous encourager ? Laissez vos sacs sur votre balcon et nous irons les ramasser.

Merci de votre générosité !

PARENTRAIDE A BESOIN DE VOUS!

Ce nouveau comité composé de parents bénévoles et d'enseignants de l'école Le Tremplin sollicite votre implication!

Ce comité œuvre à plusieurs niveaux et ses besoins ne sont pas tous comblés. Le service des petits déjeuners n'est pas complet tout comme celui de la lecture individuelle ou encore de l'accompagnement lors des activités scolaires.

Pour vous impliquer, communiquez avec Nancy Laramée au 819 217-5437.

CLUB QUAD IROQUOIS

Assemblée générale annuelle du Club Quad Iroquois.

Le 8 décembre à Hôtel de ville de Labelle,
1 rue du Pont, à compter de 9h.

L'Assemblée Générale Annuelle est le moment idéal où vous pouvez exprimer vos aspirations auprès des administrateurs de votre club. Il est très important que vous y assistiez afin de prendre connaissance des dessous de la gestion du club, des obligations des élus et des contraintes auxquelles nous devons faire face. La tâche à abattre est gigantesque et nous avons besoin de bénévoles à tous les niveaux.

Les élections ont aussi lieu à ce moment et nous avons fortement besoin de sang neuf à chaque année au sein du conseil d'administration....les cheveux grisonnants blanchissent rapidement et il semble qu'un regain de jeunesse ralentirait quelque peu le processus!

Les détails seront affichés sur notre site www.clubquadiroquois.com

LE COMITÉ DES LOISIRS

DÉPOUILLEMENT D'ARBRE DE NOËL 14 DÉCEMBRE

Les lutins vous réservent plein de surprises!!

Date : 14 décembre à 13h à 16h
Lieu : Centre communautaire
Âge : 10 ans et moins
Coût : Gratuit

COMPTOIR D'ENTRAIDE

Paniers de Noël

La date limite d'inscription pour être éligible à recevoir un panier de Noël est le 10 décembre 2013.

Vous devez vous inscrire au Comptoir d'Entraide de Labelle.

127 rue du Collège, Labelle, 819-686-1878
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h.

N'oubliez pas nous serons ouverts les premiers samedi du mois:
Les 7 décembre, 4 janvier et 1er février de 10h à midi.

Vente d'hiver pour toute la famille

À compter du lundi 9 décembre jusqu'au vendredi 13 décembre 2013

Tous nos manteaux seront à 5$
Tuques, mitaines, gants et foulards à 0,25$

Nouveaux services

Nous offrons maintenant les services de télécopieur et de photocopies à un prix concurrentiel.

Venez nous voir !

Sur la photo de haut en bas: Guy Loiselle, Annie Sauriol, Marc Ethier, Pierre Blais, Daniel Thibault, Dany Bédard, Claude Rock, Jonathan Thibault, Sylvain Duval, Stéphane Labelle et Gabriel Robillard

Sur la photo de gauche à droite: Danielle Lacasse, Stephen Potts, Marie-France Turpin, Claire Coulombe, Suzie Durand, Marc Blaquière, Belinda Proulx, Nathalie Robson, Ginette Cormier, Geneviève Gaudreau, Maryse Trudel.
Sont absents: Martin Ouimet , Sandra Savard et Caroline Juvinville

Que cette belle saison du temps des Fêtes se prolonge tout au long de l'année qui vient et vous apporte joie, bonheur, santé et amour!

De la part de tous les employés municipaux!

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
12	**08**	**9h**	Assemblée générale annuelle	Club Quad Iroquois	Salle Wilfrid-Machabée
12	**09**	**17h à 19h**	5@7 réseautage et conférence	Chambre de commerce de Labelle	Kayak Café
12	**09 au 13**		Vente d'hiver pour toute la famille	Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
12	**10**		Date limite pour inscription pour un panier de Noël	Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
12	**14**	**13h à 16h**	Dépouillement de l'arbre de Noël	Comité des loisirs	Centre communautaire
12	**16**	**20h**	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
12	**17**	**16h à 20h**	Inscriptions –session hiver 2014 Résidants de Labelle seulement	Piscine de Labelle	Piscine
12	**18 et 19**	**16h à 20h**	Inscriptions—session hiver 2014 Pour tous	Piscine de Labelle	Piscine
12	**24 au 2**		Fermeture des bureaux municipaux	Municipalité de Labelle	
01	**06 au 10**		Récupération des arbres de Noël	Municipalité de Labelle	Garage muncipal
01	**06**		Début de la session hiver 2014	Piscine de Labelle	Piscine
01	**11**	**10h à 14h**	Collecte de bouteilles	Fondation de l'école Le Tremplin et Comité Parentraide	
01	**17**		Date de tombée—Info municipale	Municipalité de Labelle	

INFO MUNICIPALE : Copyright 2011 • Municipalité de Labelle. Tous droits réservés.
Municipalité de Labelle • 1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0 • 819-681-3371
Pour publication : info@municipalite.labelle.qc.ca